

cier de l'éducation gratuite, parce qu'aujourd'hui, les frais de scolarité ne constituent qu'une minime partie des frais d'instruction.

A cause des systèmes universitaires qui existent actuellement, un étudiant doit quitter le foyer paternel pour aller étudier à l'université 8 ou 10 mois par année. De plus, il doit payer ses dépenses pour vivre au loin. On devrait penser à subventionner les étudiants, à les aider à payer leurs dépenses, parce qu'ils doivent vivre près de l'université.

Évidemment, lorsqu'on parle d'éducation gratuite, entre autres choses, il faudrait suggérer, d'une manière ou d'une autre, que l'on prélève à la source ce qu'il faut payer pour tout cela. A mon avis, si nous étudions le système d'éducation universitaire du Canada, nous nous apercevons que, peut-être, nous pourrions changer les priorités, afin de donner ce droit inaliénable à l'étudiant.

N'est-il pas plus important de donner l'éducation gratuite et, peut-être, de dépenser un peu moins ailleurs? Peut-être serait-il possible de construire des édifices moins coûteux et de réduire le coût de certains services universitaires afin de donner priorité à l'éducation gratuite?

Dans une société comme la nôtre, je ne vois pas comment on pourrait accepter le fait que seulement celui qui peut payer \$1,000 ou \$1,200 par année puisse aller à l'université. Je répète qu'il s'agit d'un droit inaliénable. Tout le monde devrait avoir accès à l'éducation. Il ne devrait pas importer qu'une personne puisse payer ou non.

Avant de suggérer que le coût de l'éducation soit défrayé par l'État, j'aimerais traiter de l'orientation de notre système universitaire. Je pense qu'il serait opportun, aujourd'hui, d'étudier la raison d'être de l'université, telle qu'elle existe aujourd'hui.

L'université, aujourd'hui, est en effet un peu anachronique. L'université est issue d'une conception du XIV^e ou peut-être du XV^e siècle, selon laquelle les éducateurs se réunissaient dans ce centre et les étudiants devaient se déranter pour aller à eux.

Est-ce la seule façon d'instruire les gens? Est-ce la seule façon d'avoir un système d'éducation universitaire?

Aujourd'hui, on constate qu'il existe beaucoup de problèmes dans les campus: problèmes de contestation d'étudiants ou de professeurs à l'égard de l'administration et toutes sortes d'autres problèmes de ce genre. Quant à moi, je simplifie le tout en disant qu'il s'agit d'un conflit entre l'étudiant, l'éducateur et l'administrateur.

J'estime que nous ne ferons jamais des administrateurs avec des professeurs, et vice versa.

Cela devrait peut-être nous inciter à faire un examen en profondeur de notre système

[M. Breau.]

d'éducation. On devrait peut-être essayer de savoir si l'on fait usage au maximum des réseaux de communications et même des moyens de transport. Les universités demeurent comme elles étaient auparavant, mais pourtant, aujourd'hui, contrairement à ce qui existait il y a 20 ans, on peut voyager à 600 milles à l'heure, on bénéficie de moyens de communications rapides et l'on ne s'en sert pas assez dans ces institutions.

Certaines universités s'en servent, mais, selon moi, le double emploi des commodités existe dans ces institutions. Par conséquent, on consacre beaucoup d'argent à ces choses-là, alors que l'on doit respecter un droit ou un principe. Pour la seule raison que cela coûterait un peu plus cher, on ne peut trouver de moyen terme.

Je pense, monsieur l'Orateur, que les provinces et le gouvernement fédéral devraient examiner à fond, aujourd'hui même, le rôle de l'université dans la société canadienne. Ils devraient essayer de déterminer s'il n'y aurait pas lieu de coordonner un peu plus l'éducation, la programmation et l'enseignement comme tels.

Par exemple, aujourd'hui, un professeur domicilié à Montreal pourrait donner des cours, soit en se rendant sur les lieux, soit au moyen de la télévision, dans tout l'Est du Canada. Ce serait facile, mais on ne le fait pas.

Ma province, le Nouveau-Brunswick, compte trois universités. On disait qu'il était nécessaire d'avoir une université française et une université anglaise. Je ne veux pas parler de ce sujet. De toute façon, il existe trois universités pour 600,000 personnes. A mon avis, nous en avons trop. Beaucoup d'argent a déjà été investi uniquement pour les édifices, pour tous les services et pour la double administration.

J'aimerais répéter que je suis d'accord avec les députés de Champlain et d'Oshawa-Whitby, qui disent que l'éducation devrait être universelle, accessible à tout le monde. Toutefois, avant de dire qu'on devrait consacrer encore plus d'argent à l'éducation, on devrait examiner le système en profondeur et étudier sérieusement le rôle de l'université qui a été conçu au XIV^e siècle.

Ainsi, nous serons peut-être obligés par les circonstances, par les coûts, par le niveau de vie, de réexaminer cette question-là et de voir si nous ne pourrions pas dispenser l'éducation à un coût un peu moins élevé.

● (4.00 p.m.)

[Traduction]

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir dire quelques mots au sujet des modifications à la loi canadienne sur les prêts aux étudiants. Per-